

Compte-rendu du Conseil d'école du 21 février 2008

Le conseil d'école commence à 18h05
Présents : voir fiche émargement annexée

Points proposés par les élus FCPE

1- Modifications à apporter au procès-verbal du conseil d'école du 2 juillet 2007

Voir annexe 1.

La FCPE aurait souhaité reporter certains points au 3^{ème} trimestre et propose de préparer l'ordre du jour ensemble pour plus de cohérence et donner des priorités. Les PARENTS ET L'ECOLE sont d'accord. Il est donc proposé de se réunir 15 jours avant le conseil.

2- Equipement et utilisation de la salle informatique (combien de classes, quelles activités, préparation du B2I), accès et utilisation d'Internet (contrôle type parental)

L'accès à Internet est protégé par un filtre « SLIS ». Un protocole est passé entre l'Education Nationale et la Commune. Google est interdit. Site autorisé : « Takatrouver.net. » Salle déjà aménagée et fonctionnelle, 10 postes sont pourvus, 4 seront changés prochainement. Tous les postes sont équipés d'Internet.

La salle ne peut accueillir que 19 élèves. Manque de parents pour participation à la BCD pendant que le reste de la classe est en informatique .

Concernant le B2I, le directeur confirme qu'une évaluation de fin d'année sera effectuée.

3- Demande d'organisation de séances de sensibilisation à l'allemand et à l'anglais animées par les intervenants en langue pour les enfants de CE1 avant de déterminer la langue choisie.

Les séances de sensibilisation à l'allemand et à l'anglais ne sont pas prévus pour les CE1.

L'intervenant en anglais propose de faire bénévolement une petite animation pour cette année.

Quant à l'an prochain, il faudra au moins 8 enfants participant réellement au cours d'allemand pour obtenir un intervenant.

Les parents proposent de demander aux professeurs d'anglais et d'allemand du Collège B. Pascal de faire des séances de présentation des langues en CE1.

4- Bilan du projet d'école 2005-2008 : poursuite sur 2008-2011 ? Quels axes ? Nouveaux axes à développer ? Quelles actions ? Vers quel nouveau projet d'école ?

Le bilan 2005-2008 est déjà fait, celui de 2008-2011 est en cours. Le projet définitif devrait être présenté le 28 juin à l'IEN.

La FCPE souhaite être consultée avant la présentation à l'Inspection .

Les enseignants proposent qu'une liste de suggestions leur soit présentée afin qu'ils puissent en prendre connaissance et émettre leurs propositions.

Le directeur rappelle la liberté pédagogique des enseignants. Le projet tiendra compte des élèves en difficulté et la liaison avec les parents.

Pour les nouveaux programmes, voir site Internet « Eduscol » et le site de l'Education Nationale.

Les parents seront prévenus dès que tout sera clarifié.

5- Coopérative scolaire : point sur l'utilisation des fonds, information souhaitée pour chaque classe.

La FCPE aurait souhaité reporter ce point au 3^{ème} conseil.

En ce qui concerne la Caisse des Ecoles, les fonds sont essentiellement utilisés pour la location des cars . Le directeur rappelle que la décision de faire trois sorties par an et par classe a été maintenue encore cette année..

Quant à la coopérative des classes, les sommes collectées sont réparties équitablement pour chaque classe.

Les enseignants rappellent qu'un cahier comptable est disponible dans chaque classe et que les parents peuvent le consulter.

La Mairie rappelle que la Caisse des Ecoles subventionnent les sorties (42,10 € par enfant) et qu'une aide peut être allouée aux familles en difficulté qui en font la demande auprès du directeur. La confidentialité est assurée.

Le directeur précise que les comptes sont accessibles à chaque parent qui souhaiterait les consulter.

6- Budget des classes transplantées : coût réel, participation de la caisse des écoles, autres financements, participation des familles.

4 classes en avril : 1 scientifique (CM2) = 300 €/enfant pour hébergement et activités

3 médiévales (CM1) = 210 € /enfant pour hébergement et 9,82€/enfant activités

Coût total : 3500 € pour les 2 cars subventionnés par la Commune.

Diverses actions menées (loto etc...) ont rapportées 2700 €. Cette somme est répartie par élève soit 27 €.

7- Base élèves : quelle procédure pour que les parents puissent consulter les données concernant leur(s) enfant(s).

Chaque élève possède une fiche de renseignements (Annexe 3).

- la nationalité n'est plus mentionnée
- fiche identique à celle remplie en début d'année
- chaque parent peut consulter la fiche de son enfant dans le bureau du directeur

8- Sorties d'école : respect des horaires

Déjà répondu au dernier conseil.

9- Containers poubelles : sécurité et hygiène des enfants au moment des sorties.

Les enfants sont gênés par les poubelles lors des sorties de classe.

La FCPE demande un autre lieu (ex rue Noire) ou sortir les poubelles plus tard.

La Mairie précise que pour l'instant, la sortie des containers plus tard le soir n'est pas compatible avec les horaires des employés municipaux.

Une solution sera étudiée.

10- Date du troisième conseil d'école

Le 12 juin 2008 à 18 h.

11- Rentrée scolaire 2008/2009 (date, nouvelle directive pour le poids des cartables, nouveaux programmes)

Rentrée prévue le 2 septembre 2008.

Concernant le poids des cartables des directives ont été prises (voir B.O.n°3 du 17 janvier 2008) et les enseignants en prennent bonnes notes.

La FCPE se félicite d'avoir interpellé les pouvoirs publics qui ont fait bouger les choses.

Pour les programmes voir site Internet (Eduscol.education.fr)

12- Sport et éducation artistique : quels horaires sur une semaine. Sont-ils respectés ?

3 heures dans chaque domaine

Les horaires sont respectés dans 90% des cas.

Les 10% restant sont fonction de la météo en extérieur (cour, plateau EPS) pour l'E.P.S.

13- Protocole en cas de chute ou d'accident d'un enfant pendant le temps scolaire ou pause méridienne.

Pas de protocole. Si c'est grave, on appelle le 15. Les petites égratignures sont soignées par les enseignants avec l'équipement médical à disposition.

Les élus PE souhaiteraient que les parents soient prévenus lors de blessure à la tête.

14- Violence dans la cour de récréation. Où en sont les projets ?

Pas de violence réelle dans la cour. Surveillance assidue des enseignants.

La Mairie a prévue des tracés au sol avant Noël (selon météo).

Le directeur rappelle qu'un enfant molesté prévient un enseignant. En cas de problèmes les parents doivent se manifester auprès du directeur ou du maître.

15- Visites médicales

Visite prévue en maternelle pour les enfants rentrant au CP.

16- Visite des CM2 au collège.

Une invitation du collège est prévue en général lors du 3^{ème} trimestre.

17- Kermesse

Réunion d'information pour les parents prévu le: 18 mars à 18 h..

Un mot d'information sera communiqué.

18- Spectacle de fin d'année.

2 samedis de prévus : 24 et 31 mai à la Salle St Louis.

19- Panneau d'affichage.

La Mairie a prévu un panneau sur pieds ou accroché au grillage.
Le directeur fait remarquer qu'il serait souhaitable que les panneaux soient fermés à clés.

Points proposés par les Enseignants

20- A notifier le relâchement des enfants dans l'apprentissage des leçons.

21- Les parents ne signent pas les cahiers des élèves régulièrement.

22- Absences non justifiées, manque les certificats médicaux.

D'autre part le directeur nous informe qu'à compter du mois de mars, les bonbons seront interdits à l'école. Chaque classe sera prévenue .

La séance est levée à 20h25.

Annexe 1

Conseil d'école du 21 février 2008

Modifications à apporter au procès-verbal du conseil d'école du 2 juillet 2007 à la demande des élus FCPE

Salle informatique

« FCPE : parle d'une subvention mairie : qu'est-elle devenue ? »

Remplacée par : « Les élus FCPE rappellent que le conseil général subventionne 50% de l'équipement informatique des écoles élémentaires avec un plafond de 500 euros par poste et par classe, et ce pour trois ans à partir du 1 janvier 2007.

Une demande a-t-elle été faite cette année ? »